



IMPLAFIX

Pont d'adhérence pour mortiers

DESCRIPTION

Point d'adhérence pour favoriser l'ancrage de mortier à base de ciment ou chaux sur des supports en béton lisse ou sans absorption superficielle.

COMPOSITION

Produit à base de résines synthétiques, charges minérales et autres adjuvants organiques et inorganiques.

CARACTÉRISTIQUES ET APPLICATIONS

- Application en intérieur et extérieur.
- Application sur des parements verticaux et plafonds.

MODE D'EMPLOI

- Mélanger 2 volumes de IMPLAFIX avec 1 volume d'eau.
- Appliquer la mixture au rouleau ou bien à la brosse.
- Appliquer le Mortier une fois la mixture sèche.

NOTE: Ne pas appliquer le mortier au-delà de trois jours après l'application de IMPLAFIX.

PRÉCAUTIONS ET RECOMMANDATIONS

- Les supports doivent être propres, libres de poussières, graisses, huiles, liquides, matériaux de décoffrage.
- Ne pas appliquer sous la pluie ou gelée.
- Nettoyer à l'eau les outils immédiatement après leur utilisation.
- Ne pas appliquer le mortier monocouche avec IMPLAFIX humide.
- Ne pas appliquer sur des supports humides.
- Ne pas employer sur supports de plâtre.
- Ne pas appliquer en-dessous de 5°C ni en-dessus de 30°C

PRÉSENTATION

Emballages de 5 et 20 kg.
Stockage jusqu'à 1 an à l'intérieur de l'emballage original.

DONNÉES TECHNIQUES

Aspect	Pâte jaune
Densité	1,65 g/cm ³
Viscosité	Mélange thixotropique
Solubilité	Totalement soluble dans l'eau
Comportement au feu	Non inflammable
Rendement Aprox.	0,3 Kg /m ²

(Résultats statistiques obtenus en des conditions standard)

ADDITIFS ET PRIMAIRES IMPLAFIX

NOTE

Les instructions du mode d'emploi sont issues de nos essais et de nos connaissances, et elles n'impliquent pas l'engagement de GRUPO PUMA ni libèrent pas le consommateur du contrôle et de la vérification des produits pour leur utilisation correcte. Les réclamations doivent être accompagnées de l'emballage d'origine afin de permettre la traçabilité adéquate.

GRUPO PUMA n'assume pas, en aucun cas, la responsabilité de l'application de ses produits ou solutions constructives par l'entreprise applicatrice ou d'autres intervenants dans l'application et/ou l'exécution du chantier en question. La responsabilité de GRUPO PUMA se limite exclusivement aux possibles dommages attribuables directement ou exclusivement aux produits fournis, individuellement ou intégrés dans des systèmes, en raison de défauts de fabrication de ceux-ci.

Dans tous les cas, le rédacteur du projet du chantier, la direction technique ou le responsable du chantier, ou subsidiairement l'entreprise applicatrice ou autres intervenants dans l'application et/ou l'exécution du chantier en question, doivent s'assurer de l'adéquation des produits tenant compte de leurs caractéristiques, ainsi que des conditions, du support et des possibles pathologies du chantier en question.

Les valeurs des performances des produits ou des solutions constructives de GRUPO PUMA qui, le cas échéant, sont déterminées dans une norme EN ou toute autre norme applicable, se réfèrent exclusivement aux conditions expressément stipulées dans cette norme et qui concernent, entre autres, les caractéristiques du support, des conditions d'humidité et de température, etc.,. Ils ne sont pas exigibles à des essais faits dans des conditions différentes, tout cela d'accord aux prescriptions de la norme de référence.